



**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 4 juin 2019
à 19 h 30**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période de questions du public
- 10.04** Période de questions des membres du conseil
- 10.05** Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève du 7 mai 2019.
- 10.06** Adopter le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation pour les projets de règlements CA28 0023-26, CA28 0025-3, CA28 0024-10, CA28 0015-02, CA28 0011-3
- 10.07** Adopter le procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Accorder un contrat à la firme "Le groupe Geninov inc." pour des services professionnels en surveillance pour des travaux de réfection de bordures et de trottoirs sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, pour un montant de 39 859,53 \$, incluant les taxes, à la suite de l'appel d'offres public AO 2018-05-S et approuver un virement budgétaire d'un montant de 37 000 \$ au règlement d'emprunt 0818-005.
- 20.02** **VACANT**
- 20.03** Autoriser une dépense additionnelle de 1775.74 \$, t.t.i., au contrat accordé à la firme IGF Axiom pour des services professionnels pour la surveillance des travaux de remplacement de la chaussée des rues Desmarest et Beaulieu et place Desmarest, conformément à l'entente 2017-04, faisant augmenter la valeur du contrat de 42 659.86 \$ à 44 435.60 \$, t.t.i.

- 20.04** Autoriser une dépense de 75 556,97 \$, toutes taxes incluses, plus 5 % de budget contingent, totalisant une somme de 79 334,82 \$, toutes taxes incluses, pour la préparation des plans et devis et les services connexes pour le remplacement de la chaussée et du drainage des rues Paquin, Roy, Monique, Montclair et Sacré-Coeur et octroyer le mandat pour la préparation des plans et devis et services connexes à la firme Axor Experts-Conseils conformément à l'entente 2018-23 conclue avec l'arrondissement.
- 20.05** **VACANT**
- 20.06** **VACANT**
- 20.07** Modifier l'entente de développement avec Développement Immobilier Grilli Inc., relativement à l'exécution de travaux municipaux pour la réalisation du projet "Village de L'Île - phase 4 - 51 lots" de façon à autoriser la présence de la servitude 20026473.
- 20.08** Affecter un montant de 2 200,00 \$ en provenance des surplus de golf de l'arrondissement pour l'octroi d'une aide financière à la Foundation Art Saving Life (cours gratuits de zumba), au Camp de Jour À Coeur Ouvert (activités pour jeunes handicapés), à Mme Claudia Bélanger-Tremblay pour soutenir son projet d'études internationales en Belgique et à La grande journée des petits entrepreneurs 2019.
- 20.09** Autoriser une dépense de 750,00 \$ en provenance du budget discrétionnaire du maire pour l'achat de 3 billets pour le tournoi de golf au profit du Complexe Sportif Saint-Raphaël qui aura lieu le 18 juin 2019 au Club de golf Elm Ridge - Parcours Sud.

30 – Administration et finances

- 30.01** Autoriser une dépense additionnelle de 25 000 \$ pour le paiement de frais d'avocats à Dunton Rainville pour divers dossiers concernant les relations de travail et la direction d'arrondissement.
- 30.02** Autoriser le paiement des factures du Complexe Sportif Saint-Raphaël, pour la location de glace et salles de juillet 2019 à juin 2020, pour un montant mensuel de 63 954, 04\$, taxes incluses (767 448,48\$ annuellement).
- 30.03** Affectation des surplus de gestion affectés - divers au surplus de gestion affectés - autres fins (tournoi de golf) d'un montant de 19 700 \$, représentant les revenus du tournoi de golf du maire de 2018.
- 30.04** Déposer le rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève et autoriser la publication de ce rapport sur le site internet de l'arrondissement.

40 – Réglementation

- 40.01** Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et aux employés (CA28 0052-2)
- 40.02** Second projet - Règlement numéro CA28 0023-27 modifiant le Règlement de zonage numéro CA28 0023 de l'arrondissement L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève à l'effet de modifier le rapport plancher/terrain maximal prescrit à la grille des usages et normes de la zone R1-207.

- 40.03** Adoption - Règlement numéro CA28 0015-02 modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro CA28 0015 de l'arrondissement L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève à l'effet de modifier diverses dispositions pour répondre aux particularités du territoire.
- 40.04** Adoption - Règlement numéro CA28 0025-3 modifiant le Règlement sur les dérogations mineures numéro CA28 0025 de l'arrondissement L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève à l'effet de déplacer les définitions au Règlement de zonage no CA28 0023.
- 40.05** Adoption - Règlement numéro CA28 0011-3 modifiant le Règlement sur les Permis et Certificats numéro CA28 0011 de l'arrondissement L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève à l'effet de déplacer les définitions au Règlement de zonage no CA28 0023.
- 40.06** Adoption - Règlement numéro CA28 0023-26 modifiant le Règlement de zonage numéro CA28 0023 de l'arrondissement L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève à l'effet de modifier, abroger ou adopter diverses dispositions pour répondre aux particularités du territoire.
- 40.07** Adoption - Règlement numéro CA28 0024-10 modifiant le Règlement de lotissement numéro CA28 0024 de l'arrondissement L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève à l'effet de modifier diverses dispositions pour répondre aux particularités du territoire.
- 40.08** Adoption - Règlement modifiant le règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et aux employés (CA28 0052-1).
- 40.09** Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant un règlement autorisant un emprunt de 800 000 \$ pour le financement des travaux de réfection routière - Règlement numéro 0819-004-1
- 40.10** Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., à l'effet de poser une clôture en partie en cour avant et en cour latérale et arrière à l'adresse sise au 48, Place Maxime du lot no 5 232 884 du cadastre du Québec.
- 40.11** Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., afin de permettre la rénovation d'éléments extérieurs de la résidence unifamiliale isolée à l'adresse sise au 418, Place Blaise composée du lot no 4 296 282 du cadastre du Québec.
- 40.12** Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., à l'effet de remplacer la galerie avant sur le bâtiment principal à l'adresse sise au 16 149, boulevard Gouin Ouest composé du no lot 1 843 629 du cadastre du Québec.
- 40.13** Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., afin de proposer un nouveau parement extérieur ainsi que quelques détails architecturaux autres qu'autorisés au projet de construction à la résolution no CA15 28 0218 de la nouvelle résidence unifamiliale isolée située au 15 055, boulevard Gouin Ouest composée du lot no 1 844 061 du cadastre du Québec.

- 40.14** Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., à l'effet de remplacer la galerie avant sur le bâtiment principal à l'adresse sise au 15 821, rue Bord-de-l'Eau composé du no lot 1 843 725 du cadastre du Québec.
- 40.15** Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., à l'effet d'autoriser une nouvelle galerie et le remplacement de plusieurs éléments extérieurs de la façade avant principale à l'adresse sise au 2556, chemin Dutour, composé du no lot 4 298 354 du cadastre du Québec.
- 40.16** Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., afin de permettre l'agrandissement de la résidence unifamiliale isolée pour la propriété sise au 311, rue Léo-Grenier, composée du lot no 4 297 858 du cadastre du Québec.
- 40.17** Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., afin de permettre la construction d'une résidence unifamiliale isolée à l'adresse sise au 1727, chemin Bord-du-Lac composé du lot no 4 589 123 du cadastre du Québec.
- 40.18** Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., afin de permettre la construction d'une résidence unifamiliale isolée à l'adresse sise au 50, chemin Northridge composé du lot no 4 589 613 du cadastre du Québec.
- 40.19** Adopter le projet particulier PP28-001 afin de régulariser la présence d'une résidence multifamiliale isolée de 7 logements à l'égard de la propriété située au 348-350, rue Sainte-Marie en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification, ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève (CA28 0059)
- 40.20** Accorder, dans le cadre des festivités entourant la Fête Nationale du 23 juin 2019 au Parc Eugène-Dostie, les dérogations requises au bon déroulement de celles-ci.
- 40.21** Autoriser, dans le cadre de l'activité : La grande journée des petits entrepreneurs 2019, la vente de produits au parc Eugène Dostie, samedi le 15 juin 2019.

50 – Ressources humaines

- 50.01** Approuver une transaction intervenue entre l'employée portant le numéro de matricule 100062142, l'arrondissement et la Ville de Montréal
- 50.02** Autoriser l'embauche permanente de Madame Louise Fillion à titre de conseillère en ressources humaines (emploi 211480), à compter du 5 juin 2019.

60 – Information

60.01 Dépôt de documents

70 – Autres sujets

70.01 Période de questions du public

70.02 Levée de la séance